

MPM "se substitue" à la Métropole

Elle assurera ses missions au-delà du 31 décembre, a garanti Guy Teissier lors de ce qui devait être le dernier conseil



*Le président de MPM, Guy Teissier, était prêt à dresser un bilan. Il rempile finalement, sans savoir jusqu'à quand.
Photo Patrick Nosetto*

"Nous arrivons à la fin de l'année et c'est donc le dernier conseil... de l'année", a plaisanté Guy Teissier, le président (LR) de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole (MPM) en ouverture de plénière hier matin. "Je ne vous cache pas que j'avais préparé une autre intervention, en forme de bilan, et que j'ai dû la réécrire ce week-end."

Car vendredi, le Conseil d'État a suspendu les arrêtés fixant le nombre et la répartition des sièges du conseil de la future Métropole Aix-Marseille, et par là sa construction même. Alors que celle-ci devait "absorber" la communauté urbaine à partir du 1er janvier, les six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) censés la constituer devant quant à eux disparaître au 31 décembre. Ces derniers continuent donc à "fonctionner à titre temporaire (...). La Cum n'existera plus mais continuera à exercer."

"Tout est suspendu à la décision du Conseil constitutionnel"

"C'est une situation un peu complexe, floue, ubuesque", a reconnu Guy Teissier qui a estimé que "le gouvernement nous laisse bien seuls au milieu du gué", tandis que la socialiste Samia Ghali craignait de "voter des rapports qui pourraient être attaqués" et se demandait s'il fallait continuer à siéger. "Tout est suspendu à la décision du Conseil constitutionnel", qui doit se prononcer "fin février au plus tard", a noté Guy Teissier. "S'il valide, il faudra attendre un texte législatif donc nous n'avons aucune visibilité sur la durée de la transition. Nos équipes ont travaillé pour que notre établissement puisse assurer son fonctionnement normal. Nous serons au 31 janvier en état d'assurer le service public et de payer nos fonctionnaires."

De quoi rassurer le président de la future Métropole, Jean-Claude Gaudin, dont c'était "une des premières préoccupations" et qui relevait que "le problème est de savoir désormais ce que va dire le gouvernement qui ne

dit rien". Et de s'en prendre, une fois encore, à ces "hommes et ces femmes qui portent des écharpes tricolores et font tout pour détruire une loi que le Parlement de la République a voté".

Pour l'heure donc, MPM garde la main. Et le budget primitif 2016 (1) voté hier, sans autre opposition réelle que celle du FN, doit lui permettre d'assurer ses missions, Guy Teissier le garantit. Mais *"pour combien de temps MPM se substituera, je ne sais pas"*.

(1) MPM s'était engagée à faire voter un budget à "isopérimètre" pour faciliter la préparation de celui de la Métropole fin avril.

Audrey Savournin